

GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS EN 2024

Quelles transformations pour les acteurs ?



DÉROULÉ DU WEBINAIRE

- Introduction
- Partie 1 – Point sur la réglementation
- Partie 2 – Comprendre les méthodes de valorisation et leurs intérêts
- Partie 3 – Panorama des défis restant à relever pour la mise en place de la réglementation
 - *Arnaud LEROY - Sphere*
- Partie 4 – Regards croisés de collectivités
 - *Patrice POIGNARD – Mairie de Paris*
 - *Yves JEANNEROD – Communauté de commune du Grand Besançon*

1

Introduction

Contexte de la note et objectifs



Silène LEVOIR LEVILLAIN
Responsable des projets d'accompagnement

2

Partie 1

Point sur la réglementation

POINT SUR LA RÉGLEMENTATION

1- Définitions légales des biodéchets et périmètre de l'étude

Le terme “biodéchets” regroupe “les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.” (L.541-1-1 du code de l'environnement)

Périmètre de l'étude :
De quels déchets
parle-t-on?

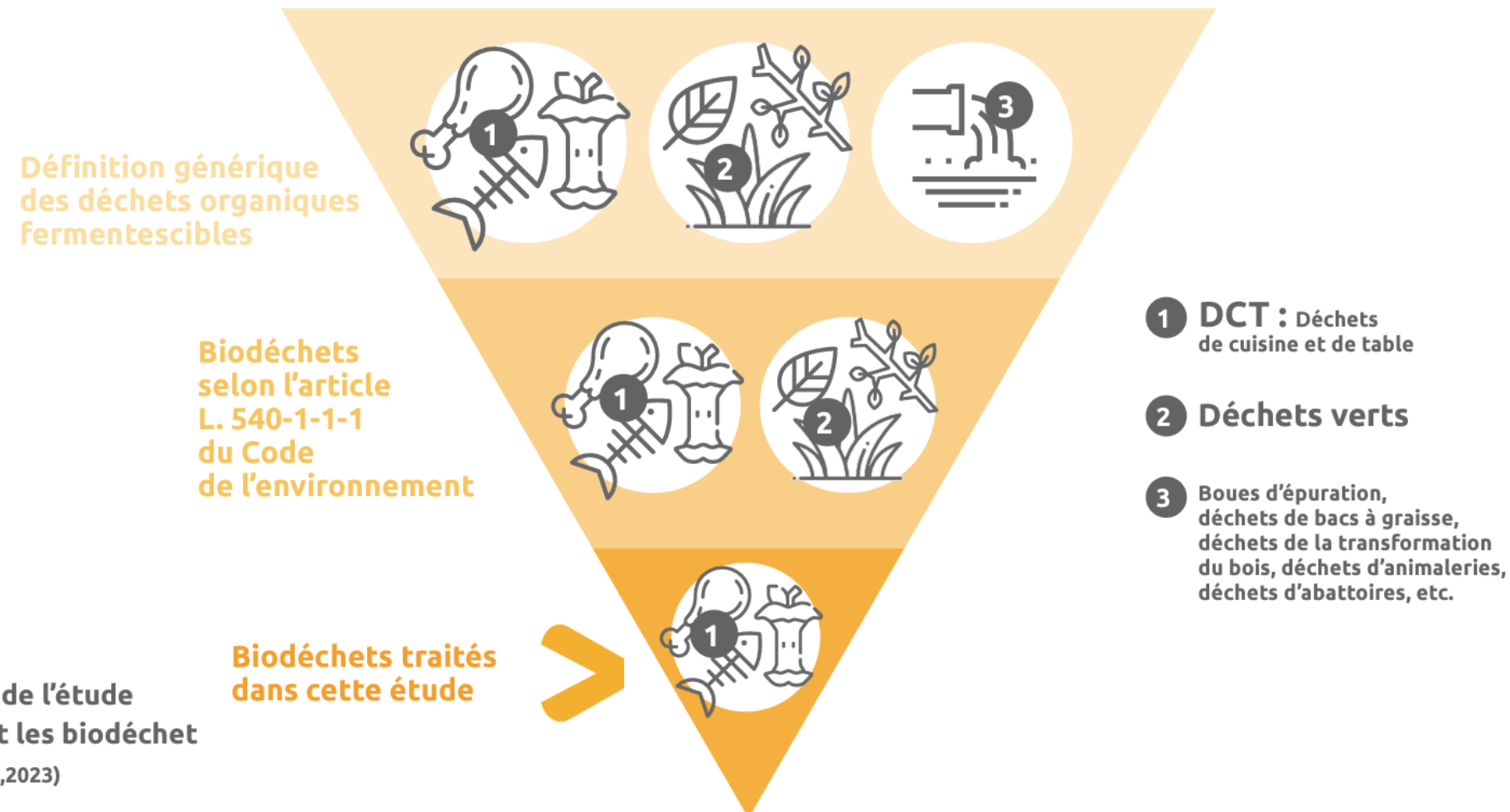


Figure 1 :
Périmètre de l'étude
concernant les biodéchets
(Source : INEC, 2023)

POINT SUR LA RÉGLEMENTATION

2- L'obligation légale des collectivités (Art. L541-21-1 du code de l'environnement)

L'obligation pèse directement sur les collectivités qui doivent proposer des solutions de tri à leurs habitants. Cela implique par extension une obligation de valorisation des biodéchets, via une collecte ou du compostage.

 Il s'agit d'une obligation de moyen et non de résultat !

3 - Règlementation sanitaire européenne : la particularité des sous-produits animaux (SPAN)

Les SPAN : Cadavres entiers ou parties d'animaux, les produits d'origine animale ou d'autres produits obtenus à partir d'animaux n'étant pas destinés à la consommation humaine.

Ils sont classés en 3 catégories selon le risque qu'ils représentent pour la santé publique, environnementale et animale. Selon le règlement européen du 21 octobre 2009, les **DCT sont classés catégorie 3**, à savoir la moins risquée.

De ce statut découle des **obligations sanitaires** à respecter lors des étapes de collecte et de valorisation, notamment sur le matériel de collecte et de transport.

3

Partie 2

*Comprendre les méthodes de valorisation et leurs
intérêts*

MÉTHODES DE VALORISATION

LES DEUX MÉTHODES PRINCIPALES DE VALORISATION

1- Le compost

- Procédé de **décomposition** opéré par des micro-organismes, fait en conditions **aérobies** (en présence d'**oxygène**) et de manière **contrôlée**.

- Valorisation de :
 - matières **azotées** (fruits, légumes, tontes...)
 - matières **carbonées** (des **ligneux** tels que des déchets de bois, branchages, sciure, feuilles)

- Libération de **gaz carbonique** (CO₂), d'**ammoniac** et de **vapeur d'eau** (entre autres).

- Production de **chaleur** (jusqu'à 70°C), rendant nécessaire **l'aération régulière** du mélange.

- Au bout de **plusieurs mois**, est ainsi produit un résidu organique stable riche en **composés humiques** : le compost.

MÉTHODES DE VALORISATION

LES DEUX MÉTHODES PRINCIPALES DE VALORISATION

2 - La méthanisation

- Dégradation de **matière organique** en milieu **anaérobie**
- Production de **méthane** et **digestat**
- Processus de **brassage** des matières, éventuellement un apport d'eau, et une élévation de la **température**, qui accélère la **fermentation**.
- Au bout d'un **mois et demi** voire **deux mois** : production des premières quantités de biogaz et de digestat.
- **Matières valorisées** : boues de station d'épuration, **effluents d'élevage**, résidus de **culture**, biodéchets **alimentaires** des gros producteurs, déchets **industriels** (eaux de lavage de procédés industriels, boues industrielles...), **déchets** de l'industrie **agroalimentaire** (fruits et légumes, déchets d'abattoirs...)
- Déchets **verts** : non utilisés car leur pouvoir méthanogène est plus **faible**.
- Certaines matières premières sont en effet plus **intéressantes** que d'autres à ce niveau : alors que les **céréales** et **huiles** sont fortement **méthanogènes**, les **lisiers** le sont **peu**.

MÉTHODES DE VALORISATION

LES PARAMÈTRES DE CHOIX DES MÉTHODES

Intérêt pour les sols des deux méthodes

- Compost : surtout amendant, peu fertilisant.
- Digestat : à la fois amendant et fertilisant.

Disparités ruralité-ville :

- Le compostage de proximité est plus simple dans les zones peu denses (maisons individuelles avec jardins). Possible en appartement mais en pratique, il est compliqué à mettre en place dans un contexte contraint spatialement.
- Une plateforme de compostage industriel prend beaucoup de place également.

Investissements

- Une unité de méthanisation demande des investissements importants à engager pour une collectivité, en raison de leur technologie poussée.
- Le compostage de proximité est une solution peu coûteuse pour les collectivités (étude du Réseau Compost)

Partie 3

*Panorama des défis restant à relever pour la mise
en place de la réglementation*

PANORAMA DES DÉFIS RESTANT À RELEVER

FORMER LES CITOYENS ET LES ACCOMPAGNER

- L'absence d'harmonisation du geste de tri à l'échelle nationale implique un travail de pédagogie de la part des territoires avant de lancer leur démarche
- **Du côté du compostage** : Mettre en place un accompagnement et un suivi effectif des projets de compostage de proximité

J'EN AI GROS SUR LA PATATE !



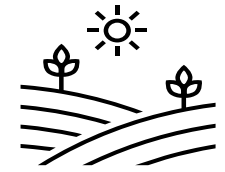
Exemple de communication sur l'arrivée de la réglementation
(Source : Sictom Sud Gironde)

PANORAMA DES DÉFIS RESTANT À RELEVER

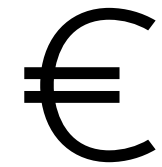
COLLECTER LES BIODÉCHETS



- Collecte en porte à porte / collecte des points d'apport volontaire



- Les modes de collecte sont fonction de la **densité du territoire**



- Le taux de participation des citoyens au tri influe directement les **coûts liés à la collecte**



- La collecte est soumise à des **exigences sanitaires** en lien direct avec le caractère fermentescible du gisement

INTERVENTION

PRÉ-COLLECTE : L'OPTION MATIÈRE PLASTIQUE BIOSOURCÉ COMPOSTABLE



Arnaud LEROY

Directeur développement durable, communication et relations institutionnelles – SPHERE

Trésorier de l'INEC

PANORAMA DES DÉFIS RESTANT À RELEVER

PENSER LES MÉTHODES DE VALORISATION EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE

- Accès au **broyat** en milieu urbain dense
- Penser les modes de valorisation en lien avec les **exutoires disponibles** sur le territoire pour le compost et le digestat.
- Instaurer un **climat de confiance avec le monde agricole** dans les territoires pour anticiper la diversification des exutoires à terme



5

Partie 4

Regards croisés de collectivités



Patrice POIGNARD

Chargé d'étude – Mairie de Paris

REGARDS CROISÉS DE COLLECTIVITÉS

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE



Yves JEANNEROD

Chef du service études et système d'information à la gestion des déchets – Grand Besançon
Métropole

MERCI!



Institut National
de l'Économie
Circulaire